

FORUM



« Les langues de vipères, il y en a partout. »

Raphaël CHRISTOPHE à propos du python aperçu et recherché à La Roche-en-Ardenne

L'avenir est aussi sur Facebook



COURRIER :
route de Hannut, 38
5004 Bouge

COURRIEL :
lecteurs@lavenir.net

INTERNET :
lavenir.net

Samedi 4 août 2018

LE SONDRON



VOTRE AVIS

Le fils supposé du roi

Jean-Pierre GENOT
En réponse au mail de M. Colin, de Floreffe, il faut bien admettre que le roi Baudouin, malgré sa charge, était un jeune homme et qu'il aurait pu avoir une « défaillance » le 16 août 1960. Il était célibataire et s'est marié le 15 décembre 1960. Je n'en sais pas plus que vous de la réalité des choses mais arrêtons de faire du roi un saint ! Il aimait Fabiola mais pourquoi d'un « niveau tellement élevé » ? J'ose quand même espérer que d'autres hommes ressentent le même sentiment pour leur épouse ! Ensuite « pourquoi des ragots de bas étages à une certaine presse » : je pense que M. Jacques Bocklant (que ni vous, ni moi ne connaissons) ne mérite pas une telle considération ! Il a certainement dû hésiter longtemps avant de faire publier son article et d'affronter ainsi « la

vox populi ». Pour terminer, pour que les choses soient claires, je suis pour la monarchie et estime notre roi actuel, sans en faire un saint !

La mort de la petite Mawda

Jean FAFCHAMPS, Pepinster
Arrêtons d'accabler le policier qui a tiré. Le résultat de ce qui s'est passé est déjà assez pénible pour lui. Par ailleurs, la Belgique est un des pays où l'usage d'armes à feu par la police est le plus strictement réglementé et, que je sache, les règles ont été respectées. Remettons les choses en perspective. Un véhicule suspect refuse d'obtempérer aux injonctions répétées des agents. Ce véhicule poursuit sa route et exécute des manœuvres par lesquelles il met gravement en danger la vie des autres usagers et de ses passagers ainsi que celles des agents des forces de l'ordre. Si ce conducteur

avait provoqué un accident et tué quelqu'un, tout le monde aurait considéré que la police n'avait pas fait son devoir en n'utilisant pas tous les moyens pour arrêter ce véhicule. Le seul responsable de ce qui est arrivé est bel et bien le conducteur. Il n'a aucune excuse. S'il avait obtempéré comme il se doit, le drame ne serait jamais arrivé.

Ryanair et tous les autres

Nicole MERTENS
Cela fait belle lurette que j'essaie de faire comprendre les manœuvres inhumaines, asociales, de ces sociétés que ce soit Ryanair et son ponton extravagant, les croisiéristes et les hôtels en all inclusive. Ces systèmes ont été inventés pour remplir les poches de patrons sans scrupule en exploitant honteusement ceux qui exécutent un travail parfois bien pénible pour le bien-être des voyageurs et des touristes. Les agences de voyages abondent aussi dans ce sens et participent à ce système en profitant également des revenus de la manne. Je ne saurais me déplacer pour me faire plaisir en sachant que le personnel qui s'activerait à mon service n'a pas les moyens de vivre décemment. C'est une question d'éthique. J'espère ne pas être la seule à soutenir les grévistes en renonçant à des déplacements avec Ryanair et autres car c'est la seule façon de faire bouger les choses tout en espérant que les gouvernements, voire l'Europe, mettent enfin un terme à l'exploitation de ces travailleurs en situation précaire, en imposant des règles drastiques.

L'ÉDITO

par Philippe LAWSON



Du pragmatisme

Serait-on en train d'assister à un sursaut de belgicisme dans le chef de certains responsables politiques ? Quelques jours après le vice-Premier ministre Alexander De Croo (Open VLD), c'est au tour d'autres membres du Gouvernement fédéral (Sophie Wilmès, François Bellot) et de la présidente du Sénat (Christine Defraigne) d'afficher publiquement une position claire demandant la refédéralisation de certaines compétences (Mobilité, Énergie, Commerce extérieur, Agriculture, etc.). D'autres membres du MR ont aussi signé la lettre ouverte publiée vendredi dans les colonnes de « La Libre ». Les signataires justifient leur position par la recherche de l'efficacité en relevant des blocages et quelques incongruités induits par le fédéralisme actuel. Difficile de leur donner tort. À côté du principe d'efficacité avancé, on peut rajouter que la refédéralisation de certaines compétences n'est simplement qu'un sursaut de pragmatisme. N'en déplaise aux responsables politiques qui ont poussé à la scission des partis politiques unitaires dans les années 80, force est de constater que cette option était une erreur. Cette

scission a semé les graines de la régionalisation des compétences et du fédéralisme de coopération. Celui-ci a atteint aujourd'hui ses limites, mais il subit encore les coups de buttoirs de forces centrifuges qui réclament le confédéralisme. Or, plutôt que de faciliter la vie de nos concitoyens et de renforcer la position de la Belgique sur la scène internationale, le fédéralisme belge a plutôt coupé progressivement les ponts de solidarité entre les différentes composantes du pays, nourri des conflits communautaires loin des préoccupations quotidiennes de la population. Il nous a aussi ridiculisés parfois à l'étranger quand il a fallu approuver certains accords internationaux (Climat, Ceta, etc.). Sans oublier une augmentation des dépenses publiques avec la multiplication des différents gouvernements dirigeant les entités fédérées. Il ne s'agit pas de revenir à un état central fort, mais de retrouver le bonheur de vivre ensemble et la volonté de créer des structures simples. La nouvelle génération a besoin d'autre chose que de tension permanente et du chacun pour soi. La création d'une circonscription électorale fédérale serait un premier pas.

COUP DE SONDE

Les médicaments à base de valsartan contaminés depuis six ans ?
● Quelle horreur, j'en prends depuis des années.
● Je ne me sens pas concerné car je n'en prends pas.
● Ça ne m'étonne pas, encore un mensonge.
Répondez sur www.lavenir.net

RÉSULTATS

1 463 votants
28 %
des votants ne se sentent pas concernés car ça ne les intéresse pas.
De nombreux feux d'artifice interdits ou adaptés en raison de la sécheresse.
Tant mieux pour les animaux que cela effraie.
63 %
De toute façon, ça ne m'intéresse pas.
28 %
Zut. Il ne manquait plus que ça !
9 %

Les infos musique
<http://www.lavenir.net/musique>

Joker +		
Vendredi 3 août		
7 7 3 5 3 9		
Combinaison	Gagnants	Montant des gains
6 + Signe	0	800 000,00 €
6 chiffres	0	20 000,00 €
5 chiffres	2	2 000,00 €
4 chiffres	17	200,00 €
3 chiffres	302	20,00 €
2 chiffres	2 921	5,00 €
1 chiffre	28 840	2,00 €
Signe	12 690	1,50 €
Bulletins: 133 831 - Mises: 241 340,00 €		

Keno	
Vendredi 3 août	
11 12 14 23 37 38 43	
46 48 53 54 55 56 57	
58 61 64 65 68 70	

Pick 3	
Vendredi 3 août	
9 3 8	

CE-CM - Tournai-Ath-Mouscron

CE-CM
1

LE COURRIER

TOURNAI - ATH - MOUSCRON

WWW.LAVENIR.NET

Samedi 4 août 2018



Destination
COMMUNES

Cette semaine,
L'Avenir se penche sur
les communes
touristiques

CAHIER NATIONAL

Durbuy : beaucoup de monde mais on s'y prépare
2
Louvain-la-Neuve : la vie ne s'arrête plus en été
2



Photo News

Le tourisme oui, mais à quel prix ?

Pairi Daiza a accueilli près de 2 millions de visiteurs en 2017. Certains Brugelettois souffrent de cette affluence massive de touristes.

● Pauline FOUcart

Le parc animalier Pairi Daiza est sans conteste un des pôles touristiques les plus importants de Wallonie. En 2017, le parc a accueilli 1,9 million de visiteurs. Et il entend accroître ce chiffre, grâce à ses projets hôteliers notamment.

Certes, le tourisme est bon pour l'économie, mais certains riverains ne voient pas le développement de Pairi Daiza d'un très bon œil. Certains se sentent pris au piège. « J'ai acheté ma maison en 1994, au moment de l'ouverture du parc que l'on appelait "Paradisio" à l'époque, indique Philippe Craps, un habitant de la rue du Berceau. À ce moment-là, je voyais le parc d'un très bon œil. Au fil des ans, le parc a pris de l'ampleur et draine aujourd'hui de plus en plus de monde dans les rues de Cambron-Casteau. La situation est particulièrement compliquée les week-ends et en été. Beaucoup de voyageurs viennent en train et passent en groupe devant chez moi. Ils crient, jettent leurs déchets par terre ou parfois même dans



Eda - 3076994663

mon jardin. Je suis évidemment conscient que le phénomène de masse intensifie ces problématiques, mais il faut avouer que je ne suis jamais tranquille. »

En ce qui concerne les questions de mobilité et l'engorgement des rues du village, le riverain reconnaît que la construction de la nouvelle route en 2014 a permis de fluidifier en partie le trafic en provenance de Mons.

« Par contre, le problème subsiste pour ceux qui viennent d'Ath, surtout des Français, qui ne suivent pas les panneaux, mais leur GPS et qui donc, traversent le village. »

Ce même voisin du parc craint également que ce dernier « gri-

gnote » de plus en plus de terres brugelettoises. « Eric Domb est propriétaire d'énormément de terres et il continue d'en racheter. On l'a vu récemment avec la Sucrerie. Il a beaucoup de projets, mais je n'ai pas l'impression qu'il les concrétise réellement. »

Une nouvelle voirie comme solution ?

Le petit village de Gages, au Nord du parc, est particulièrement touché par les problèmes de mobilité. Il n'existe aucun contournement du village à l'heure actuelle, mais la création d'un nouvel accès, en trois phases, est en projet. Le collectif Pays Vert, un groupement ci-

toyen, s'y oppose toutefois. « Tout d'abord, les phases deux et trois de la route, telle qu'elle est projetée aujourd'hui, est en grande partie inutile et absurde, indique Luc Norga, le porte-parole du collectif. Il existe déjà, au-delà du village de Gages, la N523 (route de la Sucrerie) qui pourrait accueillir le trafic de et vers Pairi Daiza. Cette N523 rejoint la N57, qui va de Soignies à Ghislenghien.

En suivant ce tracé, on arrive au même point que là où nous amène la nouvelle route proposée, c'est-à-dire au point de rencontre entre la ligne TGV et la N57. C'est inutile de doubler les voiries régionales existantes et de dépenser 20 millions d'euros du contribuable pour faire une route qui n'a pas d'utilité. » Le collectif s'inquiète également des répercussions écologiques de ce tourisme de masse. « Le parc va passer de 2 à 3 millions de visiteurs, ce qui veut dire 660 000 à 1 million de véhicules au total. Ces véhicules ont un impact sur le climat. Ce que nous demandons au parc, c'est de faire en sorte qu'un tiers des visiteurs viennent autrement qu'en voiture, en développant des alternatives en faveur de la mobilité douce. »

Le collectif regrette que les politiques et le parc aient fait le choix de « traverser l'enfer plutôt que le paradis ». L'enquête publique relative à ce projet de nouvelle voirie devrait être lancée prochainement. ■

Pairi Daiza : la mobilité en question

Les avantages économiques du parc Pairi Daiza se répercutent sur Brugelette. Mais des améliorations restent à faire au niveau de la mobilité.

● Lauranne D'HAUTCOURT

Depuis plusieurs années, les riverains se plaignent des nuisances liées au parc Pairi Daiza. Toutefois, les responsables du parc avancent le fait que ce dernier soit un acteur économique important dans le Hainaut. Ce zoo est en effet le premier employeur de Brugelette. « Actuellement, le parc emploie près de 380 collaborateurs, dont 91 % habitent le Hainaut, explique Hubert Vanslebrouck, directeur de la communication du parc. Nous travaillons également avec 340 entreprises hennuyères, assurant ainsi encore des mil-

liers d'emplois supplémentaires. » Une collaboration avec les entreprises qui se chiffrent en millions d'euros. « En 2017, Pairi Daiza a dépensé plus de 38 millions d'euros auprès d'entreprises belges, dont 50 % auprès d'entreprises du Hainaut. »

Les plaintes de mobilité

Malgré l'augmentation de l'emploi dans la région et une économie croissante, la crainte des riverains réside principalement dans l'accès et la mobilité liés au parc. Ce n'est pas nouveau, des plaintes relatives à la détérioration des routes et aux nuisances sonores ont été formulées à de



Eda - 208271094016

Pairi Daiza amène de nombreux touristes à Brugelette. La mobilité mise en place n'est pas toujours en adéquation avec la quiétude des riverains.

nombreuses reprises par les riverains. Mais malgré leur mécontentement, Hubert Vanslebrouck explique que la mobilité reste une des préoccupations. « C'est pour cela, que nous avons appuyé en 2014 (et financé pour partie) la construction de la route désengorgeant le village de Cambron-Casteau. Mais aussi, que nous appuyons la demande formulée depuis longtemps par les autorités et l'immense majorité des villageois situés au nord de Pairi Daiza de construire une voie d'accès qui permettra de désengorger ces villages. »

Ce projet apporterait, selon lui, des solutions aux plaintes des riverains. « Aujourd'hui, près de 420 habitations situées dans les villages bordant Pairi Daiza par le nord sont concernées par le trafic vers Pairi Daiza. Demain, avec la construction de la route, elles ne seront plus que 15... » ■